



**ARRÊTÉ D'ANNULATION N°2023-AR-AN-61**  
AN07620230418669

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-Maritime,

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L311-2, L313-4, L327-7, L452-1, L452-22, L452-34, L452-35, L452-36,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion,

Considérant les déclarations de création et de vacance d'emplois de catégories A, B et C, communiquées au Centre de Gestion de la Seine-Maritime par les collectivités territoriales et établissements publics de son ressort qui lui sont, ou non, affiliés,

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 8 déclarations.

**Article 2 :**

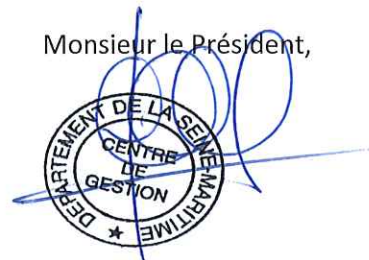
Le Président du Centre de Gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Le Directeur du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation est transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime et publiée auprès de chacune des collectivités du département.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicité des arrêtés »

Fait à ISNEAUVILLE le 20/04/2023

Monsieur le Président,



Jean-Claude WEISS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-287600027-20230420-2023-AR-AN-61-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/04/2023

Affichage : 20/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V0762211008407 68001	Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe	Technicien(ne) informatique /Délégué(e) à la protection des données	Absence de candidature adaptée	MONT SAINT AIGNAN	17/04/2023	07620221115215
V0762212008891 23001	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Animateur enfance - jeunesse (h/f)	Annulation du recrutement	BOLBEC	12/04/2023	07620230105010
V0762212008892 56001	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Animateur enfance - jeunesse (h/f)	Annulation du recrutement	BOLBEC	12/04/2023	07620230105010
V0762212008892 98001	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Animateur enfance - jeunesse (h/f)	Annulation du recrutement	BOLBEC	12/04/2023	07620230105010
V0762212008917 55001	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Animateur enfance - jeunesse (h/f)	Annulation du recrutement	BOLBEC	12/04/2023	07620230105010
V0762302009328 83001	Ingénieur	Chargé(e) de mission sobriété "territoire 100 % Energies renouvelables"	Annulation du recrutement	COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE	05/04/2023	07620230208547
V0762302009553 02001	Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe	Responsable des Services Techniques Coordinateur	Absence de candidature adaptée	LE MESNIL ESNARD	12/04/2023	07620230303920
V0762303009854 20001	Adjoint administratif	Chargé d'accueil - TC	Le grade ne convient pas	LE TREPORT	12/04/2023	07620230328312

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-Maritime

ZAC de la Plaine de la Ronce - 40 Allée de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE - Tel : 02 35 59 71 11